



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Sixième réunion du sous-groupe d'APIRG de gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG6)*(Nairobi, 31 Juillet – 04 Aout 2023)***Point 3 de l'Ordre du Jour : Réalisations en matière d'AIM, CNS et MET****Statut de mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines CNS, AIM et MET***(Présenté par le secrétariat)***RESUME**

La présente note de travail traite des progrès réalisés dans la planification et la mise en œuvre des mises à niveau par blocs de systèmes d'aviation (ASBU) de l'OACI dans les domaines CNS, AIM et MET.

Action de la réunion au paragraphe 3**REFERENCE(S):**

- Plan mondial de navigation aérienne GANP (Doc. 9750 6e édition)
- Plan Regional AFI de Navigation Aérienne Doc. 7474 et AFI e-ANP
- Rapports de la réunion APIRG/25 et des réunions précédentes
- Rapports de la réunion APIRG IIM/SG/5th et des réunions précédentes
- Livrables des projets APIRG/IIM

Cette note de travail porte sur les **Objectifs Stratégiques** : A-Sécurité B-Capacité et Efficacité de l'OACI

1. INTRODUCTION

- 1.1 Le Plan mondial de navigation aérienne (GANP Doc. 9750) a été élaboré pour aider les États et les groupes de planification régionale à déterminer les améliorations opérationnelles les plus appropriées pour atteindre des avantages à court et moyen termes basés sur les capacités actuelles et prévues des aéronefs et de l'infrastructure ATM, tandis que le *Concept Opérationnel Mondial de Gestion du Trafic Aérien* (GATMOC-Doc 9854) a fourni la vision globale d'un système ATM basé sur les performances.
- 1.2 La dix-neuvième réunion de l'APIRG, qui s'est tenue du 28 au 31 octobre 2013 à Dakar, au Sénégal, a adopté, dans sa conclusion 19/06, le Plan d'action pour la mise en œuvre du système régional de navigation aérienne de l'AFI, aligné sur le Plan d'action pour la mise à niveau du système aéronautique par blocs (ASBU) de l'OACI. Ce plan d'action a ensuite été intégré au Volume III du Plan AFI de navigation aérienne (ANP) pour la mise en œuvre dans la région AFI.

2. DISCUSSIONS

2.1 Les nouveaux changements dans la 6e édition du GANP comprennent le contenu du cadre de base (BBB), les fils révisés, le remplacement des domaines d'amélioration des Performances (PIAs) et les trois nouveaux groupes (*nouveaux modules, modules modifiés et restructurés*).

2.2 La sixième édition du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) en conjonction avec la mise à jour du cadre de l'ASBU disponible sur le portail du GANP de l'OACI a engendré la nécessité de modifier les priorités régionales pour la mise en œuvre de l'ASBU afin de les aligner sur les éléments modifiés de l'ASBU.

2.3 Par sa décision 25/13, la réunion APIRG/25 a exhorté les Etats à promouvoir la mise en œuvre des éléments de l'ASBU et à aligner les projets APIRG sur les groupes, les fils et les éléments de la 6e édition du GANP, applicables à la Région.

2.4 Par conséquent, la mise en œuvre des éléments des ASBUs liés aux CNS, MET et à AIM passe par la mise en œuvre de projets nationaux ou régionaux.

Le Secrétariat a recueilli des données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments de l'ASBU applicables aux CNS, MET et AIM auprès des administrations /organisations.

2.5 L'absence d'un système automatisé entraînant l'indisponibilité des données/informations sur la mise en œuvre par les Etats ne permet pas d'avoir une image précise de la situation. Néanmoins, les quelques données recueillies fournissent un premier aperçu de la mise en œuvre des éléments de l'ASBU dans la région. **L'Annexe 3.1xxxx** du présent document résume l'état d'avancement de la mise en œuvre

2.6 La finalisation en cours du volume III de l'e-ANP et son automatisation possible permettront aux administrations/ organisations de poster directement l'état de la mise en œuvre dans les tableaux conçus à cette fin.

3. SUITES A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Noter les renseignements fournis.
- b) Approuver le projet de conclusion suivant :

3.2 **Projet de Conclusion 6/xxxx : Disponibilité des données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments et des fils de ASBUS relatifs aux CNS, AIM et MET et applicables dans la région des AFI**

Il est conclu que :

- a) **Les Administrations et les Organisations fournissent au Secrétariat, avant le 31 décembre 2023, des données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments et des fils ASBUS relatifs aux CNS, AIM et MET et applicables dans la région AFI en remplissant les tableaux fournis dans le Volume III de l'ANP AFI pour l'automatisation future et l'élaboration de tableaux de bord.**
- b) **Le Secretariat accélère la finalisation de l'e-ANP et le soumette à l'APCC pour approbation**

----- END -----